

RESTAURATION COLLECTIVE

Réunion du groupe utilisateurs du 17 mai 2019

Sont présents :

Agnès BACQUE, Conseil d'État
Eric MARTHINEAU, Compass Group
Pascal LECAMUS, Compass Group
Nathalie DYER Compass Group
Chloe GRIMAUX, CGT
Michel BIGOT, CFDT
François VALENTIN, CFDT
Isabelle GADREY, BAS
Roland BRETON, BAS
Béatrice DEVAUX, BAS
Linda CONSTANS LESNE, Médecin coordonnateur du ministère

Ordre du jour :

- 1 - Sécurité
- 2 - Fréquentation
- 3 - Prochaines animations
- 4 - Questions diverses.

1 – Sécurité :

Un point sécurité est présenté par Compass, chaque mois par le chef et ou le gérant au sein de chaque restaurant. Ce mois ci, le numéro 77, porte sur la bonne utilisation des produits d'entretien. A l'occasion d'un changement de produits lessiviels ecolabelisés de nouvelles consignes adaptées à la composition des nouveaux produits sont passées sur le nettoyage, la désinfection et les précautions d'emploi. Le médecin coordonnateur du ministère invite Compass à transmettre les données relatives à la composition des nouveaux produits au médecin de prévention de l'entreprise.

Compass souligne qu'il n'y a eu aucun accident de travail constaté depuis la précédente réunion. Au total 385 jours ouvrés se sont écoulés sans aucun accident de travail.

2 – Fréquentation :

La fréquentation et le nombre de couverts par jour reste stable.

Si les agents du ministère constituent toujours 72 à 77 % du total des convives, une augmentation sensible de la fréquentation des agents affectés au CNES est constatée parmi les conventions « partenaires ».

La restitution de la fréquentation par kiosque fait ressortir une légère augmentation de la fréquentation au stand « poisson ».

3 – Prochaines animations :

Jeudi 21 mars : l'Irlande et le premier jour du printemps.

Début avril : animations des infirmiers « plateau type »

Mercredi 17 avril : l'Afrique

Mercredi 24 avril : Anti gaspillage

Jeudi 23 mai : l'Italie

Jeudi 13 juin : les Antilles.

4 – Questions diverses :

L'intervention des infirmiers en formation qui ont sensibilisé les convives à l'occasion d'un stage

encadré par la médecine de prévention ministérielle est présentée.

Compass Eurest est invité à expliquer les circonstances et raisons d'une fermeture de kiosque non autorisée par le ministère.

Il est rappelé à cette occasion que sauf accord préalable et autorisation expresse du ministère, les 5 kiosques du restaurant doivent proposer les prestations conformes aux clauses du cahier des charges du marché. Les fermetures autorisées interviennent sur des périodes de congés scolaire durant lesquelles l'affluence du restaurant est particulièrement réduite.

La fermeture non autorisée est intervenue en l'absence de la gérante du restaurant. L'appel de dernière minute à un remplaçant a bien été initiée pour assurer un service complet. Au regard de l'arrivée tardive de l'agent embauché au pied levé un kiosque n'a pas pu être ouvert.

Le vendredi 31 mai 2019 (pont de l'Ascension) : un kiosque sera fermé mais son offre continuera d'être proposée sur les autres kiosques. L'annonce de la fermeture du kiosque concerné sera, comme à chaque fois, mise en ligne sur la page « restauration collective » de Sémaphore. Les stands « boucher » et « Bistrot » seront ouverts.